

Cotisation

La cotisation annuelle est calculée selon le nombre d'abonnés. La cotisation minimale est fixée à 175,00 \$.

Nombre d'abonnés	Tarif par abonné	Cotisation maximale
0 – 100	1,75 \$	175,00 \$
101 – 300	0,80 \$	335,00 \$
301 – 500	0,75 \$	485,00 \$
501 – 700	0,70 \$	625,00 \$
701 – 1 000	0,60 \$	805,00 \$
1 001 – 2 000	0,50 \$	1305,00 \$
2 001 et plus	0,40 \$	1500,00 \$
Partenaire		300,00 \$

Exemples des cotisations

Exemple 1 : Un membre a 853 abonnés

Maximum pour 700 abonnés = 625,00 \$
+
153 abonnés @ 0,60 \$ = 91,80 \$
Montant de la cotisation = 716,80 \$

Exemple 2 : Un membre a 1 024 abonnés

Maximum pour 1 000 abonnés = 805,00 \$
+
24 abonnés @ 0,50 \$ = 12,00 \$
Montant de la cotisation = 817,00 \$

Modes de paiement

Le paiement de la cotisation annuelle peut être effectué par chèque ou par [Acces D Internet](#):

- Recherche par catégorie = Câblodistributeurs
- Fournisseur à sélectionner = Fédération des coopératives de câblodistribution et de télécommunication du Québec (QC)